**Atelier 2. Un numérique solidaire au service des associations.**

L’atelier interrogera les atouts et les limites d’une pratique dite virtuelle : dématérialisation, fossé numérique, droit à la propriété, vie privée. La place du logiciel libre à l’heure de la mondialisation… Permettre aux acteurs associatifs de mesurer les difficultés, d’éviter les pièges et de se former.

* Proposition d’intervenants : Cet atelier sera construit et animé conjointement par l’association April, la Cyber base et à voir le CDAN membre du bureau du CCVA.

Le numérique un outil pertinent au service des associations et de la participation des citoyens dionysiens mais à quelles fins? Maîtriser les outils numériques pour le projet associatif, rendre les actions plus visibles, toucher de nouveaux adhérents, développer le bénévolat, collecter des fonds... Une utilisation du numérique pour des actions de solidarité est-elle possible ? Le numérique incite-t-il à plus de solidarité ou renforce-t-il a contrario l’isolement ?

L’usage du numérique s’est vite répandu ces dernières années au sein des associations avec une large palette d’utilisations et un fort potentiel de développement. Sept bénévoles sur dix disent communiquer par mail avec les autres membres de leur association et les adhérents. Six sur dix affirment utiliser Internet. Les différences entre les générations restent pourtant marquées pour l’usage des réseaux. Pour les responsables d’associations, le numérique permet avant tout de se faire connaître et de communiquer rapidement et de mobiliser un plus large public.

Le numérique contribue à permettre aux associations plus de transparence et d’organisation.

Les risques sont d’exclure des membres non connectés et de décourager d’autres lassés par la réception massive de mails et le temps passé à la lecture de documents. Le net facilite la diffusion et le partage des informations sur les projets. Cependant une majorité des publics reste attachée aux rencontres physiques…